

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mars 2026

Santé des soignants : la profession de pédicurie-podologue alerte sur un enjeu encore sous-estimé

À l'occasion du Salon infirmier, l'Ordre national des pédicures-podologues (ONPP) rappelle le rôle clé de la santé podologique dans la prévention des troubles musculosquelettiques chez les soignants. Exposés à des contraintes physiques importantes, infirmières et infirmiers sont nombreux à souffrir de pathologies du pied encore insuffisamment prises en compte. L'ONPP et le Collège national de pédicurie-podologie (CNPP) appellent à intégrer pleinement ces enjeux dans les politiques de santé au travail.

Une réalité largement sous-estimée dans les métiers du soin

Les infirmières et infirmiers exercent dans des conditions particulièrement exigeantes : station debout prolongée, déplacements répétés, port de charges lourdes, exposition à des environnements contraignants. Ces facteurs favorisent le développement de troubles musculosquelettiques (TMS), dont certains touchent directement le pied et la cheville. Pourtant, ces atteintes restent encore peu visibles. Métatarsalgies, talalgies, fasciites plantaires ou tendinopathies d'Achille entraînent des conséquences directes sur l'exercice professionnel, la qualité de vie et le maintien dans l'emploi.

Le pédicurie-podologue, un acteur clé de la prévention

Sollicité à l'occasion du Salon infirmier, l'Ordre a rappelé le rôle central de la profession dans la prévention et la prise en charge de ces troubles. Analyse de la marche, soins de pédicurie, réalisation d'orthèses plantaires, conseils en chaussage : ces interventions permettent de réduire les douleurs, d'améliorer le confort et de préserver la mobilité des professionnels de santé.

Comme l'ont souligné Éric Prou, président de l'ONPP, et Guillaume Brouard, secrétaire général, les contraintes liées aux métiers du soin sollicitent fortement l'ensemble de l'appareil locomoteur, avec des impacts encore trop peu pris en compte.

Des données préoccupantes

Par ailleurs, le Collège national de pédicurie-podologie (CNPP) travaille depuis plusieurs mois, en collaboration avec la Fondation MNH et son délégué général, le docteur Philippe Denormandie, à l'élaboration d'un rapport consacré à la prise en charge podologique des soignants hospitaliers.

Les premiers constats sont sans appel : les pathologies podologiques constituent une problématique de santé au travail encore insuffisamment reconnue. Selon plusieurs études françaises et internationales, entre un tiers et

plus de la moitié des infirmiers et aides-soignants déclarent des douleurs du pied ou de la cheville, plaçant ces troubles au troisième rang des localisations de TMS.

Un enjeu de santé publique et d'attractivité des métiers

Dans un contexte de tension sur les effectifs, la santé des soignants devient un enjeu stratégique. Préserver la santé podologique contribue directement au maintien dans l'emploi et à l'attractivité des professions de santé.

Face à ce constat, l'ONPP et le CNPP appellent à des mesures concrètes :

- Intégration d'un dépistage podologique systématique dans les visites de médecine du travail ;
- Développement de programmes de prévention centrés sur le chaussage professionnel ;
- Formation des acteurs de la santé au travail aux problématiques podologiques spécifiques aux professionnels du soin.

A propos de l'Ordre national des pédicures-podologues : L'ONPP représente la profession et veille au respect des règles déontologiques, à la qualité des pratiques et à la sécurité des patients.

+ d'info sur : <https://onpp.fr> et [le compte LinkedIn de l'ONPP](#)

A propos du Collège national de pédicurie-podologie : Le CNPP est l'instance nationale qui fédère les acteurs professionnels et scientifiques de la pédicurie-podologie, avec pour mission d'améliorer les pratiques, de développer les connaissances, d'élaborer des recommandations et de promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la prévention.

+ d'info sur : <https://www.college-pp.org>

Contacts Presse

Ordre national des pédicures-podologues

Cédric SAWICKI

Tel. +33 6 37 51 18 08 / LD : 01 45 54 54 19

E-mail : cedric.sawicki@cnopp.fr

Ordre national des pédicures-podologues

Virginie LANLO

Tél. : +33 1 45 54 53 23 / LD. : 01 45 54 73 36

E-mail : virginie.lanlo@cnopp.fr

CNPP

Sébastien MOYNE-BRESSAND, président

Tel. +33 6 60 60 95 59

E-mail : sebastien.moyne@college-pp.fr / presidence@college-pp.fr